

## ÉDITO

Chère Plombinoise, Cher Plombinois,

Voici une nouvelle saison estivale qui s'achève. Avec toutes les difficultés que traverse notre commune, Plombières a su tirer son épingle du jeu en terme de flux touristique. Les visiteurs ont été présents en nombre. J'espère que cette saison a été profitable à vous tous et que vous attaquez l'automne en pleine forme car la rentrée s'annonce d'ores et déjà chargée !

### Collège

La rentrée scolaire fut marquée par la fermeture du collège du Val d'Ajol pour des raisons de structure du bâtiment. Un coup de massue pour nos voisins à seulement 10 jours de la reprise des cours. Ainsi, les 122 collégiens ajolais, leurs professeurs et les personnels administratifs et de restauration ont rejoint nos 117 élèves au collège Michel de Montaigne le vendredi 2 septembre.

Les parents d'élèves ont exprimé une colère bien compréhensible. Mais cet épisode ne doit pas relancer une énième guerre de chapelle dans laquelle personne ne serait gagnant. Au contraire, il doit nous rassembler afin d'imaginer ensemble un projet éducatif d'avenir pour le territoire des Vosges méridionales, un projet à construire avec l'ensemble des partenaires concernés : habitants, Education nationale, collectivités, élus, porteurs de projets...

### Thermes

A l'heure où j'écris, les équipes de l'Agence Régionale de Santé qui doivent donner leur autorisation d'exploitation suite aux travaux de mises aux normes en cours à l'établissement thermal n'ont toujours pas pu intervenir...mauvais signe pour une ouverture en 2022 à laquelle plus personne ne croit. Les annonces de report successives ont un effet déplorable sur l'image de la station auprès de nos curistes en premier lieu, pourtant si fidèles à la station de Plombières, mais aussi à l'égard de toutes celles et eux qui aiment notre ville et qui ne comprennent pas pourquoi nous en sommes là ! Sachez que nous ne lâchons rien dans le travail entrepris avec nos partenaires pour construire l'avenir thermal de Plombières. J'ai échangé avec Madame la Première Ministre lors de son passage dans les Vosges le 28 juillet dernier. Avec notre Député, Christophe Naegelen, nous avançons sur ce dossier sensible mais des plus importants pour le développement de notre territoire.

### Un automne économe

Les hausses de tarif de l'énergie et la hausse générale des prix vont nous obliger à prendre des décisions impactantes. On sait que le gouvernement a décidé d'aider les ménages et les entreprises sur cette crise énergétique. Pour le moment, aucune aide de l'état aux collectivités. Nous allons donc devoir trouver des économies pour compenser les hausses et vous prendrez connaissance, en parcourant ce bulletin, que la réflexion est engagée au sujet de l'éclairage public.

### Marché de Noël

Lorsque vous lirez le prochain bulletin, nous serons à la veille du Marché de Noël. C'est donc la dernière ligne droite pour les préparatifs de la fête. Vous avez déjà découvert la nouvelle affiche, vous découvrirez aussi de nouveaux éclairages élégants et économes en énergie. Les volontaires sont au travail depuis de nombreux mois. Ils ont besoin de vous ! Toutes les petites mains mais aussi les gros bras seront utiles dans les semaines à venir.

En cette phase de rentrée, rien ne doit nous détourner de nos objectifs. Nous sommes tous engagés pour faire renaître Plombières les Bains en étant parfaitement conscients que les efforts doivent être partagés, que certaines décisions peuvent être difficiles à prendre, à supporter. Mais ça ne pourra pas se faire autrement qu'avec la participation et l'engagement de tous.

### Plombières a un avenir!

A nous tous d'y croire et de nous donner les moyens de le construire. Nous avons l'envie, les atouts et les ressources et chacun peut y participer à sa manière.

Lydie Barbaux, Maire de Plombières

## AGENDA

S  
E  
P  
T

**Sam 17 sept - 18h** : 40 ans de la maison pour tous  
- Gymnase du Tarpenet -

**Sam 17 et Dim 18 sept - Journée** : Journées Européennes du Patrimoine  
- Voir programme -

**Dim 18 sept - 17h** : Commémoration Libération de Plombières  
- Place du Souvenir -

**Ven 07 oct - 20h30** : Causerie autour de l'épinette des Vosges  
- Nid de l'épinette -

**Sam 08 et Dim 09 oct - Journée** : Double challenge de tir  
- Gymnase du Tarpenet -

**Dim 09 oct - 8h à 18h** : La Broc'plombinoise  
- Rues de Plombières -

**Sam 15 - 20h30** : Concert Orchestre symphonique de St Dié des Vosges  
- Eglise St Amé -

**Dim 23 oct** : Repas choucroute  
- Salle polyvalente de Ruax -

**Sam 29 et Dim 30 oct** : CLAP (Ciné Rencontres Lumineuses à Plombières-les-Bains)  
- Espace Feydeau - À confirmer

**Ven 11 nov - à partir de 10h30** : Commémoration Armistice Guerre 14/18  
- Monument aux morts : Ruax/Granges/Cimetière Granges/Plombières -

O  
C  
T

N  
O  
V

## Pellets

De nombreux Plombinois nous questionnent sur les commandes groupées de pellets. Malheureusement, au vu de la conjoncture et du bouclier tarifaire,

les fournisseurs d'énergie ont stoppé les commandes groupées.

Ils ne sont pas en mesure de proposer des tarifs intéressants ni de les garantir dans le temps. Concernant le pellet, il y a actuellement une pénurie chez certains producteurs et fournisseurs, cela engendre une hausse spectaculaire du tarif de la palette.

## Grand Prix de la Ville de Plombières-les-Bains

Le 14 Août se courrait à l'hippodrome de Vittel le Grand Prix de la ville de Plombières.

Le prix de la ville de Plombières est une course de trot attelé d'une longueur de 2725m

C'est un prix qui se court depuis de nombreuses années et c'est aussi une opportunité de promouvoir notre ville

Cette année nous avons voulu mettre en avant « Plombières, ville des artisans d'art », et nous avons fait réaliser un trophée par un artisan d'art.

Il nous a réalisé une magnifique œuvre originale. Ce trophée a été remis par Dominique Baron à Thierry Duvaldestin qui drivait Invictus d'Orgeres DD.



En l'occurrence nous avons demandé à *Innocent Tiendrebeogo*, notre bronzier local.

## Retour sur le chantier éducatif

Du lundi 3 août au mercredi 24 août, 6 jeunes habitants de la commune ont participé à un chantier éducatif avec comme support la réhabilitation de chalets utilisées au marché de Noël.

Une opération rondement menée et c'est avec beaucoup de courage et d'envie que Andréa, Gabriell, Vassili, Arthur, Augustin, et Marc ont oeuvré pour réussir ce pari.



Ce sont au final les **3 grands chalets** (habituellement posés sur la place de la mairie) qui ont été poncés et repeints et **4 autres démontés** pour récupération de la quincaillerie et des panneaux pour la fabrication d'éléments de décors.



Cette opération a été menée en partenariat avec les services de l'Etat qui ont contribué au financement de l'opération et permettant ainsi aux jeunes accueillis de percevoir une gratification financière en contrepartie du travail effectué.

Mais il faut aussi y voir une première approche dans le monde de l'emploi avec le respect de règles telles que l'assiduité, la ponctualité, le respect et bien évidemment la qualité d'exécution.

Un grand merci pour leur participation et une preuve de plus pour illustrer et affirmer le fait que le marché de Noël est l'affaire de tous.

Guy MANSUY

## Les services techniques dans l'Augronne

La société de pêche a réalisé une **observation très précise de l'état de la rivière l'Augronne** dans sa partie souterraine et a alerté la municipalité sur l'urgence de certains travaux.

Les services techniques municipaux ont réagi immédiatement et ont chaussé leurs bottes !



Cette période de sécheresse leur permet d'effectuer entretien et vérification des canalisations, des équipements d'assainissement, des reprises de maçonnerie sur les voûtes et d'enlever les embâcles (objets divers qui obstruent le lit de la rivière).

Ces interventions ont montré des dégradations plus importantes sur certaines parties qui nous obligeront à prendre des mesures de conservation prochainement. Les riverains concernés seront réunis rapidement.



## BIENVENUE

Depuis quelques semaines, nous accueillons de nouveaux artisans-commerçants à Plombières. Aujourd'hui, nous vous présentons Nadine, Christelle et Jean-Noël. Dans le prochain bulletin, vous en découvrirez encore d'autres !

 JEAN-NOËL GRISOT

Garagiste, garage JNG Motors

*Que faisiez-vous avant de vous installer dans notre ville ?*

Après ma formation (CAP, BEP, bac pro et deux mentions spéciales), j'ai travaillé au garage Fraye à Vauvillers. J'ai fait cela pendant plus de 18 ans. Je gérais le garage avec le patron.

*Racontez-nous comment vous êtes arrivé à Plombières ?*

Il y a 3 ans, j'ai failli racheter un garage. Je ne suis pas allé au bout car j'ai entendu que M. Romary, ancien propriétaire du garage de Plombières, allait bientôt arrêter. Quand j'ai vu qu'il mettait en vente, je me suis tout de suite positionné pour acheter.

*Comment se passent ces premiers mois d'installation ?*

Super ! La clientèle est vraiment sympa. Je devrais atteindre l'objectif financier que je me suis fixé.

*Quels sont vos projets/envies pour la suite ?*

Je vais faire en sorte que la station essence soit mise aux normes et passe en 24H/24H.

Avec si possible du bioéthanol, je suis en train de voir ce qu'il faut faire pour.



On va également vendre des remorques, portes vélos, porte-voiture, porte char pour les véhicules légers et les véhicules professionnels.

 NADINE LAHEURTE

Brasseuse, Broc Art Bar

*Que faisiez-vous avant de vous installer dans notre ville ?*

Je suis brasseuse à la brasserie du Roulier (Le Val d'Ajol) depuis 2013. Quand j'ai dû quitter mon autre métier (éducatrice auprès de d'enfants en situation de polyhandicaps) pour des raisons de santé, j'ai voulu développer la brasserie en ouvrant un bar qui reflète ma personnalité où je peux vendre mes bières, ma limonade maison ainsi que mes objets fabriqués en tissu et en laine en plus de la partie brocante et atelier de l'artiste Sozo Tozo.

*Racontez-nous comment vous êtes arrivé à Plombières ?*

Plombières est une ville qui m'a toujours attirée, je trouve qu'elle regorge de personnes intéressantes et attachantes qui vivent dans un environnement atypique et hors du temps. Quand le local au Clos des deux Augustins s'est présenté à moi, j'ai trouvé le lieu idéal pour mon projet qui a séduit la municipalité, les artisans et artistes déjà présents au clos.

*Comment se passent ces premiers mois d'installation ?*

Après avoir racheté une licence 4, passé mon permis d'exploitation et réalisé des travaux d'installation, j'ai ouvert ce lieu de vie en juin. Je n'ai eu que des bons retours et des encouragements de la part de Plombinois, de Vosgiens, de gens de passage, de touristes qui sont heureux des boissons artisanales et locales proposées ainsi que de l'ambiance conviviale et atypique du lieu.

*Quels sont vos projets/envies pour la suite ?*

J'aimerais proposer pour l'automne et l'hiver, des ateliers d'art créatifs, des soirées jeux, des après-midi en lien avec des professionnels du bien être (massages, yoga...), et reprendre pour la saison touristique de l'an prochain, des événements en partenariat avec l'association de La Source des artisans (concerts, expositions, journées avec des artistes et d'artisans invités, théâtre, café philo...). Je dois pour cela encore travailler sur une signalétique, une communication efficace sur les événements et je reste disponible pendant les horaires du bar pour écouter et discuter sur des avis, suggestions et partenariats éventuels. Actuellement, le bar est ouvert les lundis, jeudis, vendredi et samedi de 14h à 19 heures minimum (les horaires sont variables en fonction des événements et des personnes présentes).



 CHRISTELLE GÉRARD

Coiffeuse, salon La Belle Impériale

*Que faisiez-vous avant de vous installer dans notre ville ?*

Bonjour. Tout d'abord, cela fait 25 ans que j'exerce le métier de coiffeuse, ma passion, un métier que je souhaitais exercer depuis l'âge de cinq ans. C'est deux dernières années, j'ai dû le mettre entre parenthèses suite à des soucis de santé.

C'est une des raisons, entre autres, qui nous a permis également de nous lancer dans la location de van aménagés avec mon mari.

*Racontez-nous comment vous êtes arrivé à Plombières ?*

Nous avons décidé ensemble de nous installer à PLOMBIÈRES car nous avons littéralement craqué pour son cadre naturel, son histoire et son patrimoine. C'est ainsi que nous avons acheté une maison l'année dernière sur la localité. Vivre à PLOMBIÈRES, cela a un air de vacances pour moi.

*Comment se passent ces premiers mois d'installation ?*

Les premiers mois d'installation se passent vraiment très très bien et même au-delà de mes attentes et espérances. Certains clients, clientes n'hésitent pas à venir depuis Epinal, Vesoul, la Haute Saône pour se faire coiffer !

Et c'est avec plaisir que j'aime chouchouter, apporter des conseils à mes petits clients qui me le rendent bien. D'ailleurs je tiens à remercier les Plombinois et la municipalité de nous avoir si chaleureusement accueilli

*Quels sont vos projets/envies pour la suite ?*

Des projets ? Il y en a plein ! Tout d'abord commencer par prendre une apprentie prochainement. À ce propos, je vais accueillir une stagiaire à partir du mois de septembre jusqu'au mois de décembre. Aussi, une masseuse vient une fois par mois en général le deuxième ou troisième vendredi afin de partager son savoir-faire et ensemble offrir un moment de détente à la clientèle.



# COMMISSION ENVIRONNEMENT

## Eclairage public

Face au changement climatique, face à l'augmentation exorbitante du prix de l'énergie et aux problématiques de productions, l'heure n'est plus aux demi-mesures. Il est nécessaire d'appliquer une solution radicale qui permettra à la commune de faire des économies. Chacun doit prendre les mesures nécessaires et la commune se doit d'être un exemple.

- € C'est pourquoi en accord avec sa charte environnementale, **il est proposé de nouveaux horaires d'éclairage public sur l'ensemble de la commune.** Ceci devrait permettre un gain de 50% sur la facture d'électricité. A titre indicatif la commune dépense actuellement 40 000 euros pour éclairer l'espace public, et la facture devrait tripler. En effet, contrairement aux particuliers, le prix de l'énergie n'est pas bloqué pour les communes.

Actuellement, l'éclairage public est éteint de 23h00 à 05h00 hors centre-ville.

**Nous proposons l'extinction de 22h00 à 6h00**



**Pour le centre-ville,** nous vous proposons les horaires d'extinction suivants :  
Du 01 octobre au 30 avril : éteint de 23h00 à 06h00  
Du 01 mai au 30 septembre : éteint de 01h00 à 06h00



Outre l'aspect financier, les effets sur l'environnement sont bien sûr incontestables. Les animaux et particulièrement les oiseaux et les insectes ont besoin de l'alternance naturelle du jour et de la nuit pour leur équilibre, voire pour subsister. Le fait d'éteindre l'éclairage public pendant quelques heures permet aux espèces de retrouver leur cycle naturel.

Tout comme les animaux, **notre horloge biologique** est réglée sur l'alternance jour/nuit. La qualité de la nuit permet notamment l'endormissement et une meilleure qualité de sommeil. Elle conditionne aussi la production d'hormones comme le cortisol, les mécanismes de défense immunitaire, et différentes fonctions physiologiques nécessaires à la santé. **Les impacts d'un éclairage permanent ne sont donc pas anodins sur notre santé.**

✓ Concernant **la sécurité**, la sécurité routière a mené des études qui démontrent que les endroits où des extinctions ont été mises en œuvre sont moins accidentogènes, les automobilistes réduisent leur vitesse et redoublent de vigilance sur les tronçons moins éclairés. Quant aux autres délits, **les statistiques des forces de l'ordre montrent qu'ils ont surtout lieu la journée ou dans les endroits éclairés.**

Rétro planning :

La consultation de la population se déroulera jusqu'au 15 octobre, le temps de réajuster les horaires si nécessaires en fonction des remarques constructives et nominatives qui pourront nous parvenir.

L'application des nouveaux horaires se fera à partir du 1er novembre.



# COMMISSION CULTURE

## Le Laboratoire du paysage

Au cours d'une résidence artistique, organisée grâce au dispositif « Eté culturel 2022 - Jeunes Estivants », financé par la Drac Grand Est, les deux architectes Lola Farise et Benoît Besançon ont pu se familiariser avec Plombières. Grâce à leurs échanges avec les habitants, ils ont découvert et apprécié certains lieux, parfois cachés.



Pour révéler à tous leur point de vue, ils ont conçu des « totems ». Ces constructions donnent des visions antérieures ou des visions utopiques de la ville. Ce regard artistique révèle sous un nouvel angle un patrimoine appelé à traverser les siècles. A partir du mois d'octobre, tous les éléments conçus dans le cadre de cette résidence seront visibles en différents points de la commune.

L'inauguration de leurs créations est prévue dans le jardin du musée Louis Français.

Rendez-vous le samedi 17 septembre à 14 heures (accès par le square Gentilhomme. A l'entrée du square, prendre l'escalier sur droite), suivi d'un temps de discussion et d'ateliers avec les artistes le samedi de 15h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.



## QUEL PROJET POUR LE BÂTI ?

Nous vous présentons régulièrement les avancées sur les différents projets en lien avec le **patrimoine bâti de Plombières**. La commune et la Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales sont accompagnées par une agence d'architectes & urbanistes dans le cadre du programme de • **revitalisation Bourg centre - Petite Ville de demain**. •

Le projet architectural et paysager s'appuiera sur leurs recommandations et sur les fiches actions qui seront coconstruites avec les habitants en atelier le 20 septembre\*. Les partenaires publics (Préfecture, ABF, Département...) sont parties prenantes et seront aux côtés de la collectivité et des acteurs privés pour mettre en œuvre le plan d'actions.

Cet héritage est bien sûr une chance mais c'est aussi une lourde charge pour une petite collectivité de 1680 habitants où les équipements sont nombreux et le budget déjà très contraint. Il faut savoir que lorsque des propriétaires sont défaillants, la responsabilité et le coût des travaux de sécurisation reviennent au Maire via son pouvoir de police.

Aussi, la commune intervient autant que possible pour gérer l'urgence dans le cadre des procédures de **mise en sécurité** (anciennement dit « de péril »). Des projets sont en cours pour résoudre des situations complexes telles le 17 Avenue Louis Français et le 5 Place Napoléon III. La commune a sollicité l'intervention de l'EPFGE (établissement public foncier du Grand Est) pour l'accompagner dans ces démarches au long court.

**D'ores et déjà, afin de limiter les nuisances et les vibrations dues à la circulation des poids lourds, le transit des véhicules de plus de 3,5 tonnes est interdit dans le centre bourg depuis juillet. De nouveaux panneaux routiers ont été posés.**

**La circulation des véhicules nécessaires aux entreprises locales reste possible.**

Les élus communaux se doivent également d'avoir une vision d'avenir quant à l'évolution de l'aménagement de la ville. En lien avec le projet de revitalisation, il conviendra de s'interroger sur les secteurs prioritaires à rénover et valoriser ; sur d'autres immeubles, nous réfléchissons à des changements d'usages. Dans certains secteurs comme **la rue Grillot – place Napoléon III**, le patrimoine bâti souffre depuis de nombreuses années et les dégâts sont considérables. Nous devons faire face à un constat de sous-utilisation du bâti, de rétrécissement : vacance importante, logement inadapté aux demandes... Pour information, toute la région Grand Est perd globalement des habitants, cette une réalité démographique.

La démolition de la friche Vion, route d'Epinal, est un bon exemple de la transformation du bâti couplée à la mise en valeur du patrimoine local. Il nous faut donc être imaginatif en concevant des projets mêlant le patrimoine local et l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Avant toute opération d'aménagement d'envergure, il est indispensable de se poser la question de l'évolution des façons d'habiter : Quels types de logement recherchent les personnes seules ? Comment les familles se logent elles sur le territoire ?... Pour ce faire, la communauté de communes a mandaté un bureau d'études spécifique qui réalise actuellement une étude sur l'habitat. Une enquête des besoins sera diffusée prochainement auprès des habitants. Nous vous invitons à y répondre de la façon la plus précise possible.



Mardi 5 juillet, au Centre Culturel Gilbert Zaug, la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) présentait au public les principales conclusions du diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude de revitalisation engagée en lien avec le dispositif Bourgs-Centres / Petites Villes de demain en partenariat avec les trois villes lauréates du programme, les villes de Plombières-les-Bains, Remiremont et Le Val d'Ajol.

Près de **180** acteurs, habitants, commerçants, chefs d'entreprise, élus, partenaires... ont participé à cette présentation du diagnostic (phase I de la démarche), qui faisait suite à 5 mois de travail et à la mobilisation de près de **400** habitants à travers des entretiens, enquêtes, balades partagées...



Pour rappel, la phase II consiste en la co-construction de scénarios de revitalisation et la phase III déterminera le plan d'actions (phase III).

Les habitants, commerçants, responsables associatifs, chef d'entreprise sont invités aux ateliers de construction\* spécifique à Plombières : le mardi 20/09 à 18h30 à l'Espace Berlioz. Merci de vous inscrire par mail [claudie.jaillet@plombieres.fr](mailto:claudie.jaillet@plombieres.fr) ou 03.23.29.60.00.



### TRAVAIL SUR LES BOUTIQUES : appel à projet Boutique vitrophanie, décoration des locaux vacants

Afin de rendre le centre bourg plus attractif, certains vitrines vacantes (en attente de travaux ou de location) font ou feront l'objet de mise en valeur (exposition de photos de tournage, vitrophanie via la communauté de communes & l'office de tourisme...).

Si vous avez des idées pour agrémenter les vitrines et si vous souhaitez accompagner la commune dans cette démarche, faites-nous en part !



## PLOMBIÈRES AU COEUR

Nous espérons que chacun d'entre vous aura passé un bel été.

- La rentrée s'annonce difficile car nous allons rencontrer de nombreux sujets délicats :
- Les thermes ne présentent toujours pas de date d'ouverture.
- Le budget de la commune est plus que tendu car des dépenses inutiles ont été réalisées depuis 2020.

En outre la commune vient de plus en plus grever le budget des années à venir et des municipalités suivantes, s'octroyant de nombreuses mensualités de revenus locatifs exigées par anticipation afin de combler un budget déjà établi et dépensé : un exemple parmi d'autres, des choix faits : lors du précédent conseil municipal, l'équipe en place a demandé au locataire du pylône TDF une somme de plus de 65.000 euros représentant 10 ans de loyer, étant précisé que cette somme a été incluse dans le budget 2022. A croire qu'eux seuls ont besoin de revenus...après eux le déluge !

- Perte massive de personnel à la mairie
- Une saison touristique et estivale plus que triste

Nous sommes pour notre part, de plus en plus inquiets pour l'avenir avec la gestion de l'équipe municipale actuelle.

Nous restons et resterons à votre écoute, disponibles et vigilants pour l'avenir.

Bonne reprise à tous. L'équipe Plombières au Coeur



## Le Marché de Noël.

L'ambition de faire de notre marché de Noël un rendez vous incontournable pour valoriser et faire découvrir notre commune demeure une volonté partagée par toutes celles et ceux qui s'activent dans les coulisses.

Les ateliers décors au Dôme (services techniques), le travail de l'association du Marché de Noël, la mobilisation des bénévoles au sein des diverses commissions que sont l'animation, la recherche d'exposants ou encore la communication participent à l'effort collectif pour transformer le pari.

Pour autant, vu l'ampleur de la tâche, il y a une vraie nécessité à ce que ces bénévoles soient rejoints par d'autres, que les associations apportent leur soutien et que les acteurs économiques s'engagent également dans la dynamique.

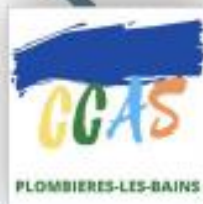


Le Comité de Pilotage se réunit **chaque 1er mercredi du mois à 18h** au salon Eugénie . Un temps de coordination permettant de passer en revue tous les sujets liés à l'événement. C'est un temps ouvert et libre d'accès.

Les ateliers décors, animés par l'association du Marché de Noël fonctionnent les mercredis soir. Renseignements au près de l'association  
Quant aux ateliers collectifs dans les locaux des services techniques, ils sont ouverts à tous les **mercredi et vendredi de 14h à 17h.**

Pour plus de renseignements ou pour l'apport d'autres idées, n'hésitez pas à nous solliciter en vous adressant directement à la mairie. En espérant vous retrouver....

Guy MANSUY



## INFOS CCAS

### ● Balades « A la découverte du territoire »

Tous les mercredis après-midi de Septembre et Octobre sur inscription à l'Office de Tourisme (bureau de Plombières 03.29.66.01.30 – bureau de Remiremont 03.29.62.23.70)

Rendez-vous 14 h Place Beaumarchais – devant la Mairie

Balades ouvertes à toutes et à tous, gratuites et guidées par les bénévoles : Frédérique, Michèle, Bernadette, Claude

### ● Journée Créative et Récréative : Mercredi 12 octobre 2022

**10h00** : visite de la ville avec Nicole « De la Police de Neptune aux plaisirs de Vénus » : beaucoup d'anecdotes croustillantes dont seule Nicole a recherché les secrets...

**11h30** : apéro suivi du pique-nique (repas tiré du sac) sous la Halle des Jardins en Terrasses

**Jusqu'à 15h30** : Juste entre Nous « et si on partageait nos souvenirs d'école » en compagnie de Myriam (artiste chant et accordéon) et Laurence (artiste plasticienne)

Pour tout renseignement et inscription :  
CCAS de Plombières – 03.29.66.00.24 ou [secretariat@plombieres.fr](mailto:secretariat@plombieres.fr)





## Réponse à la question du Bulletin d'Informations n°19 :



Tableau de la Promenade des Dames  
- Musée Louis Français inv.266 -  
huile sur toile

Cette huile sur toile provenant des collections du Musée Louis Français représente la Promenade des Dames.

La venue à Plombières des Dames de France, Adélaïde et Victoire, filles du roi Louis XV, donna un nouvel essor aux travaux d'embellissements de la ville commencés par le Duc Stanislas. En 1761, les princesses, désireuses de laisser un témoignage durable de leur séjour à Plombières, avaient demandé au bon duc, leur grand-père, d'ordonner la construction d'un nouvel immeuble. De retour dans notre station thermale en 1762, elles eurent la grande satisfaction de découvrir le Palais Royal (Maison des Arcades évoquée dans les deux bulletins d'informations précédents). Cet édifice est pourvu d'un grand escalier et de belles ferronneries (balcon, grilles de la Fontaine du Crucifix, rampe d'escalier), œuvres d'André Gillot, élève de Jean Lamour auteur des grilles de la place Stanislas à Nancy.



Photographie ferronneries Arcades  
(credit photo N. Nappée)

La galerie couverte (les Arcades), fut aménagée pour servir d'abri à ceux qui viendraient boire l'eau de la Fontaine du Crucifix. Cette dernière est garnie de plaques de marbre dont les inscriptions faites en l'honneur du duc Stanislas, rappellent les travaux qu'il a réalisés à Plombières.

Toujours dans le but d'agrémenter le séjour des Dames de France lors d'une seconde visite à Plombières, le duc Stanislas ordonnait la création de la Promenade des Dames. À cette époque, ce terrain n'était qu'un pré marécageux. La vallée fut alors élargie, repoussant la montagne. Puis, la rivière l'Augronne fut partagée en deux bras qui coulaient de chaque côté de la promenade et en faisait une sorte de petite île dans laquelle on pénétrait par deux ponts. On y avait planté des tilleuls et c'est par cette allée fraîchement terminée qu'en juillet 1762, Mesdames Adélaïde et Victoire de France entrèrent à Plombières. Une autre promenade fut réalisée à l'autre extrémité de Plombières.

C'est la Petite Promenade aujourd'hui Place Maurice Janot. Assurément note bon duc Stanislas, estimé de toute la Lorraine, surnommé « Stanislas le Bienfaisant » a transformé Plombières, l'embellissant pour accueillir au mieux dans notre ville ses petites filles. Durant leur séjour, il est venu leur rendre visite à plusieurs reprises. Il logeait au n°4 place du Bain Romain.



Tableau de la Petite Promenade  
- Musée Louis Français inv.267 -  
huile sur toile

**?** Question du jour :  
**Comment s'appelait à cette époque cette hostellerie ?** **?**



Aquarelle d'Amé Jacquot  
inv331

Directrice de la publication : Lydie Berbaux  
Conception : Mlle ANTOINE Graphiste  
Rédaction : Les élus et les agents de la commune  
Crédit photos : Office du Tourisme, Delphine Bonacchi, Francis Meslet et les élus  
Magazine imprimé et distribué par nos soins gratuitement  
Prochaine parution mi novembre 2022.

☎ 03.29.66.00.24  
🌐 www.plombieres-les-bains.fr  
📱 @villedeplombiereslesbains

Mairie de Plombières les Bains  
1, place Beaumarchais  
55370 Plombières les Bains